

JOURNAL

DE

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU DIMANCHE. 14 MAI 1797.

De Cadix, le 14 Avril.

L'amiral Don Massaredo est ici depuis quelques jours; il fait travailler avec la plus grande ardeur dans l'arsenal, pour ravitailler notre escadre. On assure qu'à la fin de ce mois, il y aura 26 vaisseaux de ligne prêts. Mais les ennemis viennent de recevoir un renfort de quatre vaisseaux, parmi lesquels se trouve *la Ville de Paris*, de 110 canons; moyennant quoi, ils ont 23 vaisseaux, dont huit à trois ponts, et un de plus à Gibraltar, qui y a accompagné le convoi, et qui, au premier vent d'Est, rejoindra vraisemblablement l'escadre. On craint que cette escadre n'intercepte un vaisseau de guerre attendu de la Vera-Cruz, avec cinq à six millions de piastres, et une frégate de Lima, qui porte environ trois millions et demi de piastres. Pour prévenir ce désastre, on a équipé quatre petits bateaux-côtiers, avec quatre mois de vivres et un pilote, chacun, de la marine royale, pour aller sur les caps, croiser et avertir ces bâtimens de ce qui se passe sur nos côtes.

En conséquence du blocus de ce port par l'amiral Jervis, le colonel de Dimanaria, comul de Dannemarck, et celui des Etats Unis d'Amérique, reçurent hier, par un capitaine américain, entré dans cette baie, une lettre du contre-amiral Nelson, écrite à bord du vaisseau de S. M. Britannique, *le Captain*, devant Cadix, le 11 avril. (*Voyez notre avant-dernier Numéro.*)

En exécution de la notification susdite, l'amiral Jervis a commencé par saisir hier un bâtiment génois, qui venoit dans ce port.

Extrait des Nouvelles de Paris, du 6 Mai.

On parle beaucoup de la nomination du nouveau Directeur; il est question de Kleber, de Barthélemy, de Beurnonville, de Benezech. Le public qui dispose de tout, a déjà arrangé la

nomination des premiers présidens de la prochaine session. On nomme M. de Fleurieu à la présidence des anciens, et le général Pichegru au fauteuil des cinq-cents.

Plusieurs journaux annoncent que le citoyen Serbelloni a été nommé ministre plénipotentiaire de la république lombarde auprès de la république française. Cette nouvelle paroît prématurée, puisque la république lombarde n'est pas encore formellement reconnue.

Il n'y a encore que peu de nouveaux députés arrivés à Paris. Leur devoir est de s'y rendre sans délai, pour juger de près de l'état des choses avant d'entrer en fonctions. Ils doivent surtout être ici pour les derniers jours de ce mois, afin de concourir, dès le premier ou le 2 Prairial, à la nomination si importante du nouveau Directeur. Déjà les intrigues se multiplient pour cette place.

La grande affaire des postes est enfin décidée. Les intrigans juifs qui vouloient affermer celle des lettres ont été éconduits; on a adopté une régie intéressée, dont les administrateurs partageront le bénéfice avec le gouvernement.

On trouve dans la *Quotidienne des Questions sur la paix*, dont nous extrairons les passages les plus intéressans.

..... On nous cède, il est vrai, les Pays-Bas, que Louis XI laissa si mal-adroitement échapper, cette Belgique dont les richesses, l'industrie et surtout la position offrent au commerce et à la puissance maritime de la France, des ressources incalculables; ce pays, avec lequel nous dominerons toute la Basse-Allemagne, et surtout la Hollande, que nous détachons irrévocablement des intérêts de l'Angleterre. Mais cette brillante acquisition peut-elle entrer en balance avec les avantages immenses que nous retirons de nos colonies, qui restent toujours entre les mains

des Anglois? Et si nous ne pouvons avoir d'établissens dans les deux Indes que précairement, tant que les Anglois garderont ce qu'ils ont enlevé à nos alliés, l'acquisition de la Belgique peut-elle entrer en compensation avec les possessions d'Afrique, d'Asie et d'Amérique, enlevées aux Espagnols et aux Hollandois? Ce n'est que par un commerce vaste et général, que nous pouvons guérir les plaies que le vandalisme a faites à la France; que nous pouvons revivifier Marseille, Bordeaux, la Rochelle, Nantes, Rouen, Dunkerque, enfin toutes les villes que le commerce maritime alimentoit, et dont la révolution a détruit la prospérité; ce n'est qu'en relevant ces malheureuses cités, que nous pouvons faire circuler dans toutes les parties de la France, les vrais canaux de la richesse et des ressources fiscales d'un état; en un mot, nous n'aurons acquis qu'une puissance éphémère; le colosse que nous avons élevé, n'aura que des pieds d'argile, tant que les Anglois resteront maîtres des conquêtes qu'ils ont faites dans cette guerre. . . . On nous berce de l'espoir d'arracher aisément cette cession de leurs mains. Déjà, dit-on, des plénipotentiaires sont partis pour les inviter à se trouver aux négociations indiquées à Berne. . . . D'abord, on parle d'enlever au Roi d'Angleterre l'électorat de Hanovre, pour en faire un apanage à la maison Stathoudérienne: je ne vois pas ce que nous gagnons à ce projet, encore moins comment, en en dépouillant Georges III, nous pourrions l'amener à nos vues. . . . Que nous répondront les Anglois? Vous faites perdre à l'Autriche, notre alliée, à-peu-près tout ce que vous avez pu lui enlever, pourquoi rendrions-nous ce que nous avons pris? Le système de compensation que lord Malmesbury vous proposoit, vous l'avez rejeté; vous avez voulu prescrire une autre règle de pacification; pourquoi ne la suivrions-nous pas pour nous? A cela, notre Directoire pense qu'il forcera bien les anglois à la restitution, en débarquant nos armées victorieuses sur leurs côtes. . . . Il est vrai que les descentes en Angleterre ont quelquefois réussi; mais dans quels tems? Lorsqu'elles étoient appuyées par les habitans du pays. C'est ainsi qu'un duc de Normandie, qu'un Stadhouder de Hollande sont parvenus au trône. S'ils n'avoient pas étalé des droits ou des prétentions, s'ils n'avoient pas été secondés par la majeure partie de la nation angloise, ils eussent échoué comme Jacques II en Irlande, et son fils, le prétendant en Ecosse. Qu'on aille chercher sur les côtes d'Irlande les débris de cette invincible Armada, dont l'orgueil de Philippe II menaçoit l'Angleterre.

„Eh! quels moyens avons-nous pour protéger une descente? Il nous faut une marine supérieure à celle des anglois; nous n'avons pas même de marins. Compterons-nous sur l'appui des espagnols? Le dernier combat naval où ils se sont laissés vaincre par des forces inférieures, nous montre ce que nous avons à attendre d'eux. Appellerons-nous les hollandois? Leurs marins sont tous vendus à la faction angloise; ils forceront, comme ils ont fait à la baie du Cap, leurs officiers à se tourner du côté des anglois; en un mot, nous ne pouvons nous battre, ni avec les espagnols, ni avec les hollandois, et leur jonction avec nous ne balancerait même pas la marine angloise. Nous pourrions créer une marine, il est vrai; mais il faut des finances pour cela; il faut aller dans le Nord chercher les matériaux de construction navale, et les mers du Nord ne connoissent d'autres maîtres que les anglois. Et dans les chances d'une descente en Angleterre, compte-t-on pour rien la vie des hommes? Six ans de guerre intérieure et extérieure, n'ont-ils pas moissonné assez de françois? Ne seroit-il pas tems qu'on rendit les enfans aux pères, les bras à l'agriculture, etc.

De Plaisie, le 4 Mai.

Voici la réponse que le Sénat de Venise a faite à la lettre que le général Buonaparte écrivit au Doge. (*Voyez note No. 122*). Cette réponse fut remise par les sénateurs Dona et Contarini, députés vers ce général.

Au général en chef de l'armée françoise en Italie, le 15 Avril 1797. — Dans le Sénat.

La lettre que votre premier adjutant & chef de brigade a présentée de votre part au sénat, lui a causé la plus vive douleur, lorsqu'il y a vu les funestes impressions que l'on vous a données sur la sincérité de sa conduite; mais, dans la peine, il éprouve une espèce de consolation dans la faculté que vous lui laissez de se justifier vis-à-vis de vous par une réponse prompte & précise.

Le sénat a toujours été dans la ferme résolution d'entretenir la paix & la bonne intelligence avec la république françoise; toutes ses démarches ont toujours tendu vers ce but, & il s'empressé de ratifier ses intentions, même dans les circonstances actuelles.

Sans doute cette déclaration franche & solennelle ne sauroit être obscurcie par des événemens qui n'ont avec elle aucun rapport; car une insurrection aussi funeste qu'inattendue ayant éclaté dans nos villes au delà du Mincio, la fidélité & l'attachement général des peuples pour son gouvernement légitime, les ont fait courir de leur propre mouvement aux armes, dans la seule vue d'étouffer la révolte & de repousser les violences des murins; en conséquence ils ont imploré l'assistance & les secours du gouvernement.

Si, dans une si grande confusion, il y a eu quelques désordres, on ne sauroit les attribuer qu'aux troubles produits par la révolte; & la volonté du gouvernement en est si éloignée que, par une proclamation publique, il vient de bannir l'usage des armes à feu pour ses sujets au seul cas de défense personnelle, même vis-à-vis des révoltés, & cela à l'effet d'éviter de plus grands malheurs.

Mais le gouvernement étant disposé à prendre toutes les mesures qui sont conformes à vos desirs, votre équité sentira combien il est nécessaire qu'il soit garanti contre toutes les attaques du dehors, & que l'attachement volontaire du peuple pour lui soit à l'abri des troubles que l'on voudroit exciter dans l'intérieur.

Le Sénat, étant pareillement disposé à satisfaire à votre demande concernant la punition & l'intradition de ceux qui ont osé commettre des assassinats sur des individus de votre armée, prendra toutes les mesures les plus efficaces pour en découvrir les auteurs & les faire arrêter, à l'effet qu'ils subissent la punition qu'ils ont méritée.

Pour terminer toutes ces affaires fâcheuses avec une satisfaction réciproque, nous avons jugé à propos de nommer deux députés, qui sont expressément chargés de vous faire connoître combien il nous seroit agréable que vous voulussiez bien interposer votre médiation, à l'effet d'engager votre gouvernement à faire rentrer dans l'ordre & dans leur état primitif les villes au-delà du Mincio, qui se sont éloignées de nous, & vous assurer de nouveau de la sincérité de nos sentimens envers la République française, ainsi que de notre estime & de notre entière considération pour votre personne.

De Vienne, le 7 Mai.

Les habitans de l'Autriche ont donné, durant le cours de cette guerre, les preuves les plus multipliées de leur fidélité et de leur amour pour la patrie. Les annales du monde offrent peu d'exemples d'un dévouement aussi pur et aussi général. Les succès les plus brillans, les revers inséparables de la guerre n'ont apporté aucun changement à ces dispositions, parcequ'elles étoient fondées sur les bases les plus solides, et que les vertus d'un monarque chéri, si universellement reconnues, inspiroient à chacun le désir de les imiter. Vienne surtout s'est montrée digne d'être appelée la résidence impériale, et elle a mérité le bonheur de compter parmi ses habitans le chef suprême de la monarchie autrichienne. Si l'heureuse cessation de la guerre n'a pas permis à ces sujets loyaux et fidèles de déployer leur courage, l'histoire n'en consacra pas moins leur zèle et leur patriotisme.

En conséquence de la proclamation publiée le 28 Avril, nos braves défenseurs Viennois sont revenus dans leurs foyers. Ce fut le 3 qu'ils firent leur entrée solennelle: 17 bataillons d'infanterie, un bataillon de chasseurs, et le corps de cavalerie sous les ordres du général d'artillerie prince de Wurtemberg, marchèrent en colonnes par les lignes de Nusdorff jusqu'au glacis, où ils se formèrent sur trois lignes, distantes de 30 pas l'une de l'autre. Le général Schubirz commandoit la première; le F. M. L. d'Argenteau et le comte Berzeni la seconde, et le général comte de Lichtenberg la troisième.

S. M. l'Empereur passa en revue dans l'après-midi ces troupes; elles défilèrent ensuite devant Leurs Majestés. Le monarque témoigna sa sa-

tisfaction sur les progrès qu'elles avoient fait en si peu de tems dans le maniment des armes et les manœuvres. Les généraux les plus expérimentés admirèrent la promptitude et l'ordre avec lequel elles se formèrent en ligne, ainsi que la précision de tous leurs mouvemens. S. A. S. le Prince de Wurtemberg leur adressa sur le glacis le discours suivant:

„Messieurs! Je n'oublierai jamais cette époque où, sujets fidèles et loyaux du meilleur des souverains, vous prites les armes pour la défense de la patrie menacée, avec un esprit unanime qui immortalisera le nom et la gloire des Autrichiens et des Viennois. Jamais nation n'offrit, dans l'accomplissement de ses devoirs, un exemple aussi éclatant que celui que vous avez offert à vos contemporains et à la postérité. Achevez, Messieurs, l'ouvrage que vous avez aussi glorieusement commencé. Vous vous êtes montrés les généreux défenseurs de la religion, du trône et de la patrie; maintenant, retournez vers vos familles, à vos affaires, à vos travaux, avec le sentiment profond de votre propre dignité, avec la conviction de la satisfaction de notre gracieux monarque, avec l'admiration de l'Autriche pour la défense de laquelle vous prites les armes, et donnez par-là la preuve la plus éclatante à l'univers, que des Autrichiens savent remplir tous les devoirs de citoyen. Si de nouveaux dangers venoient à menacer la patrie, levez-vous à la voix de notre Empereur, et suivez la noble impulsion de votre cœur. Recevez l'assurance de ma sincère vénération, de ma reconnoissance, et du dévouement sans bornes avec lequel je me sépare de vous, dans l'espoir que ces sentimens me donneront quelques droits à votre souvenir.

Les troupes, avant de se séparer, ont prié unanimement les commissaires du gouvernement de supplier S. M., que dans le cas d'un nouveau danger, il leur fût permis de se réenir de nouveau en armes, afin de convaincre l'Europe de ce que peuvent des sujets fidèles qui combattent pour un monarque qu'ils chérissent et une constitution qui les rend heureux.

—S. M. l'Empereur, pour récompenser les services éminens du quartier-maître général, Charles Funk de Senftenau, a daigné (le 19 Avril) l'élever au grade de Feldmarechal-lieutenant.

De Strasbourg, le 7 Mai.

Deux compagnies d'artillerie volante, venant de la rive droite du Rhin, sont passées aujourd'hui par cette ville. D'après des avis certains, toute la réserve repassera incessamment sur la rive gauche. Deux régimens de carabiniers se trouvoient, la nuit dernière, à Cork dans notre voisinage.

De Cologne , le 9 Mai.

Les officiers autrichiens faits prisonniers dans l'affaire qui a eu lieu près de Neuhoff, le 22 Avril, et dont parlent les généraux Hoche et Watrin (voyez notre No. 152), sont arrivés hier soir ici. Ce sont M^{rs}. le prince de Salm, capitaine; Demontuilant, Tinant, Malpay, Mohy, Paridaens, Demathelin et Cresteau, cadets du corps de Leloup. Ces Messieurs prennent demain la route de Mastricht, pour de-là se rendre à Lille, place qui leur est assignée pour prison.

De Francfort , le 13 Mai

Le général en chef Hoche revint hier soir de Höchst dans cette ville; ce matin, il est retourné à son quartier-général de Fridberg.

Comme depuis la fixation de la ligne de démarcation entre les deux armées, les françois s'étoient étendus au de-là de la source de la Nidda, vers le pays de Fuld, il a été fait des représentations à ce sujet par le commandement général Imp. et Roy. En conséquence, il a été arrêté dans l'entrevue qui a eu lieu hier ici entre Son Exc. M. le F. M. L. Baron de Werneck et le général Hoche, que les troupes françoises ne se porteroient pas plus loin que Lauterbach.

Il paroît, au reste, que jusqu'au moment où les gouvernemens respectifs auront statué sur cet objet, les troupes impériales et françoises resteront dans les positions qu'elles occupent.

Suite du discours de M. Jean Adams, en prenant possession de la dignité de président des Etats-Unis d'Amérique.

En vérité, quelle autre forme de gouvernement peut si bien mériter notre estime et notre amour. Il peut y avoir peu de solidité dans une idée ancienne, „que des sociétés d'hommes, rassemblés en Nations et en cités, sont les objets les plus agréables aux yeux d'intelligences supérieures:” Mais ceci est très-certain, que pour une ame capable de bienveillance et d'humanité, aucune nation ne sauroit présenter un spectacle plus agréable, plus noble, plus majestueux, plus auguste, qu'une assemblée, telle que celle qu'on a souvent vue dans cette Chambre et dans l'autre Chambre du congrès: l'assemblée d'un gouvernement, dans lequel l'autorité-exécutive, non moins que celle de toutes les branches de la législature, est exercée par des citoyens choisis à des époques réglées, par leurs voisins, afin de porter et

* * M. d'Hennezel, de Lorraine, ancien Cadet des Hussards de Roban, est prévenu que j'ai reçu sa lettre, & qu'il peut revenir avec toute confiance dans l'endroit d'où il est parti le 22 du mois dernier; Il doit sentir que dans la circonstance actuelle, un prompt retour est absolument nécessaire; tant pour lui que pour moi D***.

d'exécuter des loix pour le bien général. Peut-on y ajouter rien d'essentiel, rien qui soit plus que simple ornement et décoration, par des robes officielles ou des diamans? Une autorité peut-elle être plus aimable ou plus respectable, lorsqu'elle tire son origine d'accidents ou d'institutions établies dans des tems d'une antiquité reculée, que lorsqu'elle a la source encore récente dans les cœurs et le jugement d'un peuple honnête et éclairé? Car ce n'est que le peuple seul, qui soit représenté: C'est son pouvoir, sa majesté, qui sont réfléchis: c'est uniquement pour le bien du peuple qu'ils le sont dans tout gouvernement légitime, quelle forme extérieure qu'il puisse avoir. L'existence d'un gouvernement, tel que le nôtre, pendant une durée de tems quelconque, est une preuve complète, que les reconnoissances et la vertu se sont répandues par toute la masse du peuple: et quel objet, quel spectacle plus agréable à considérer qu'une telle situation nationale, peut-il s'offrir à l'esprit humain? Si jamais l'orgueil national peut se justifier ou s'exculer, c'est lorsqu'il tire la source non du pouvoir ni des richesses, de la grandeur ni de la gloire, mais de la conviction de l'innocence, des lumières, et de la bienveillance, qui caractérisent la nation. (La suite ci-après).

* De Hambourg, le 6 Mai.

Le 2 de ce mois, il y eut une assemblée nombreuse au Lycée de cette ville, pour lire et juger les Odes sur la mort de S. M. l'Impératrice de Russie, qui ont concouru au prix proposé par une société de personnes de distinction Russes. Le grand nombre de ces pièces est déjà un éloge de l'immortelle souveraine qui en a été l'objet. Celle qui a obtenu la médaille d'or, avoit pour devise: *Concines majore poëta plebto Casareum*. C'est un chef-d'œuvre de poésie. L'auteur est M. J. B. A. le Rebours, ci-devant avocat à la cour des aides de Paris. L'ode avec cette devise: *Non omnis moriar*, de M. Falbitte à Munster, a obtenu le premier accessit consistant en une médaille d'argent. Le second accessit a été donné à celle portant la devise: *Fui illa & iugens gloria Russorum*. M. de Saigey, ancien capitaine au service de Russie, en est l'auteur. Deux autres ont mérité une mention honorable; l'une de M. Bertaut à Haarlem, et l'autre de Mlle. Marie Caroline Murrai, résidente à Munster. Différens traits de cette dernière ont été vivement applaudis.